



Commission Finances – Communication – Affaires générales et Evolution des statuts





Finances

Les résultats financiers 2024

Désignation du budget	Fonctionnement en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2023
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Principal	5 750 127,24	11 887 789,27	6 137 662,03	15 906 008,47	19 490 663,52	3 584 655,05	9 722 317,08	7 260 887,66

→ Le résultat du budget principal est à compléter afin de tenir compte des Restes à Réaliser (RAR) qui s'établissent ainsi :

Dépenses : 7 825 782,50 €
Recettes : 3 652 389,23 €
Solde : -4 173 393,27 €

→ Compte tenu des sommes en jeu, les rattachements de charges et de recettes en fonctionnement ne sont pas pratiqués.

Les résultats financiers 2024

Fonctionnement du budget principal

Le Compte administratif du budget principal se caractérise par :

en fonctionnement (dépendances) :

- une nouvelle baisse des charges à caractère générale de **78 k€** environ, essentiellement due à un moindre recours au stock de matériel et à des prestations extérieures.
- une augmentation de **12 % (+173 k€)** des charges de personnel en lien avec les recrutements opérés par le syndicat et l'augmentation des salaires.
- une forte diminution des charges de gestion courante due aux subventions d'équilibre versées aux budgets annexes nettement moindre que l'année précédente (**IRVE, prestations de service, conseil**).

Les résultats financiers 2024

Fonctionnement du budget principal

en fonctionnement (recettes) :

- une augmentation des remboursements de personnel des budgets annexes (en lien avec l'augmentation de leur activité) de l'ordre de 32 % (+ 75 k€).
- une diminution des versements de l'accise sur l'électricité (-1 100 k€).
- Une augmentation des autres produits de gestion courante (+ 200 k€)
(en lien avec les dispositifs ACTEE et la vente de CEE)
- une baisse des produits exceptionnels (en 2023 avait eu lieu la vente du bâtiment de Vaivre-et-Montoille (ancien siège social)).

Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

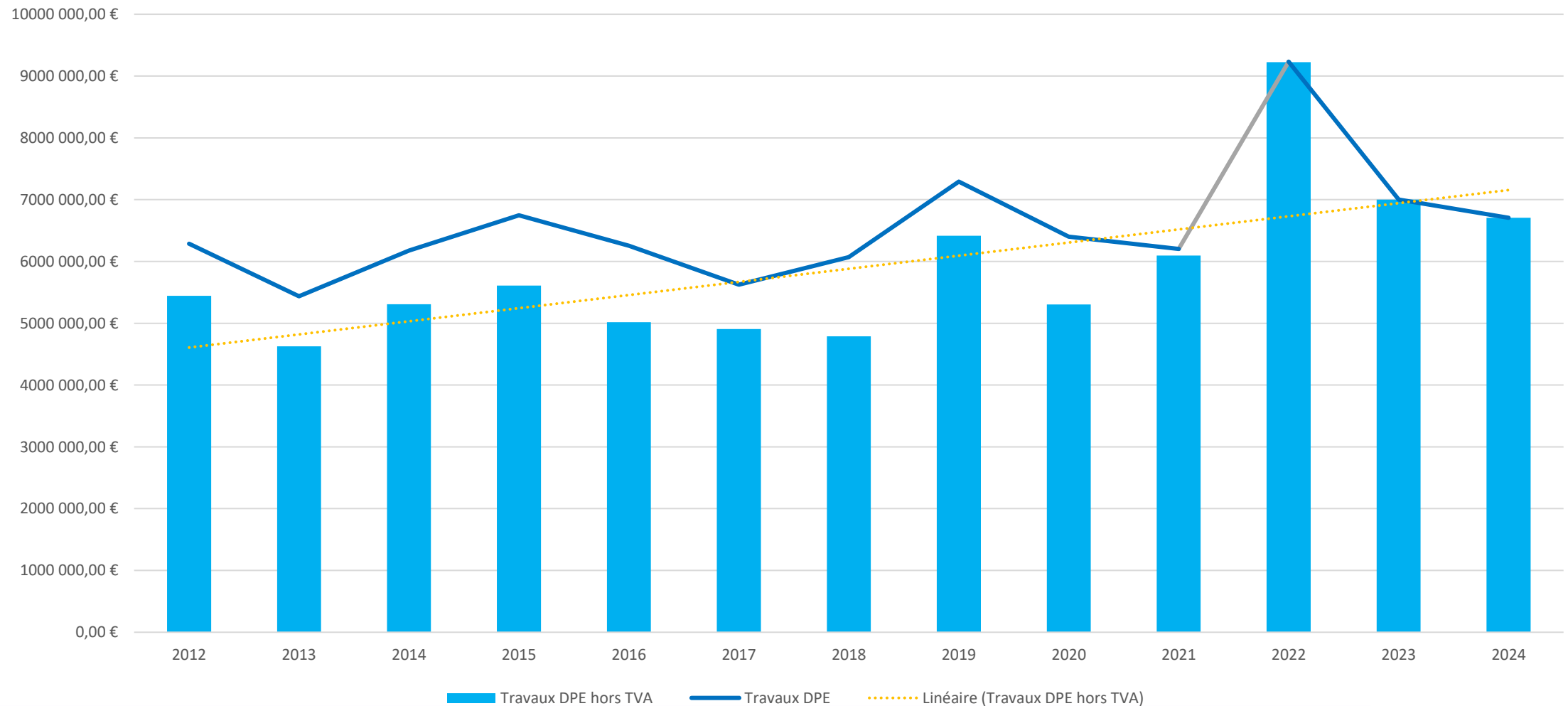
en investissement :

- des dépenses réelles d'investissement en hausse, avec un maintien des subventions distribuées aux communes, mais, des investissements dans les EnR (prêt au budget annexe EnR et investissement dans le **projet PV de Courchaton**) et des opérations sous mandat (éclairage public, génie civil de télécommunication) en augmentation **(+750 k€)**.
- des recettes réelles en forte augmentation en raison notamment **d'une forte récupération des acomptes** auprès des demandeurs, notamment pour les opérations sous-mandat **(+ 2.1 M€)**.
- ce résultat est à compléter avec un solde négatif des restes à réaliser de **- 4,2 M€**.

Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

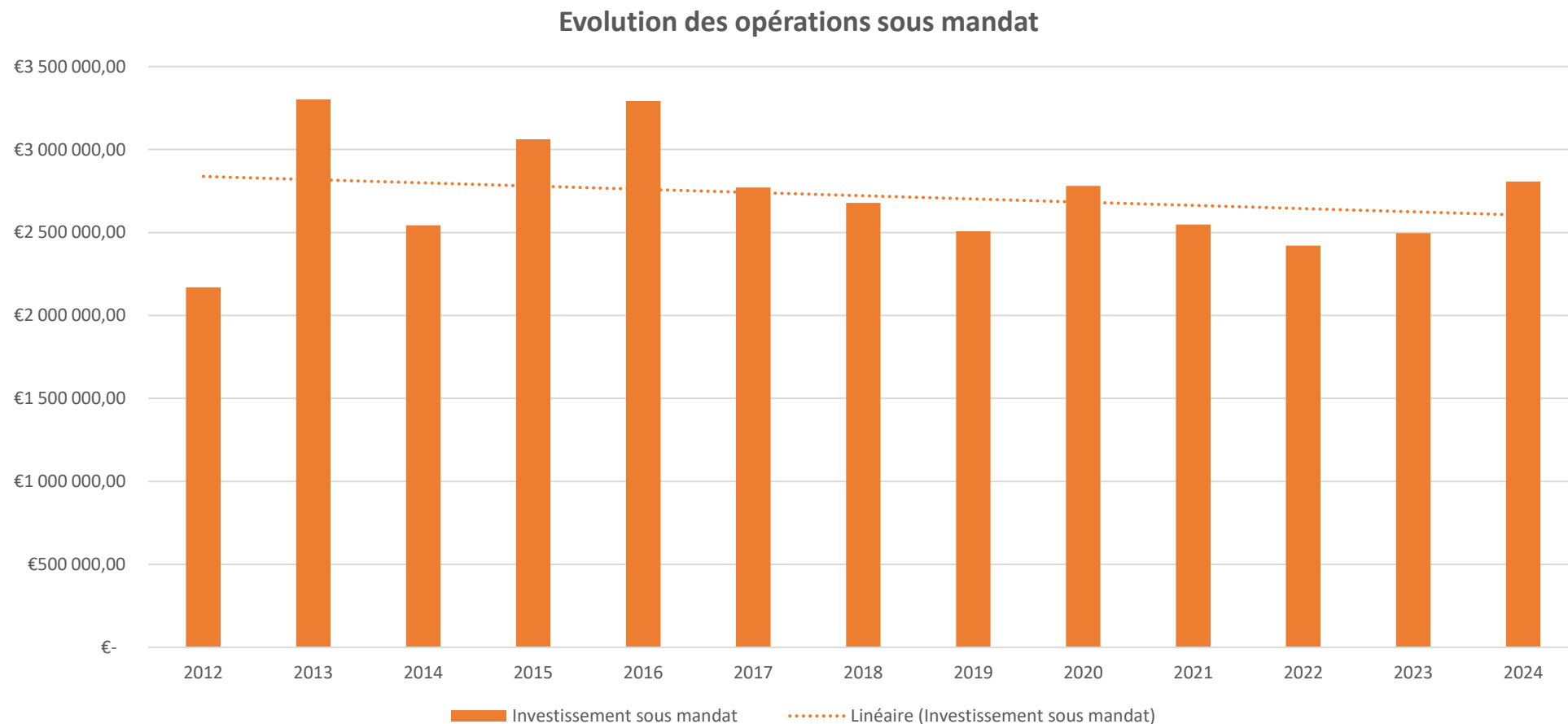
Évolution des travaux sur le réseau d'électricité (DPE) :



Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

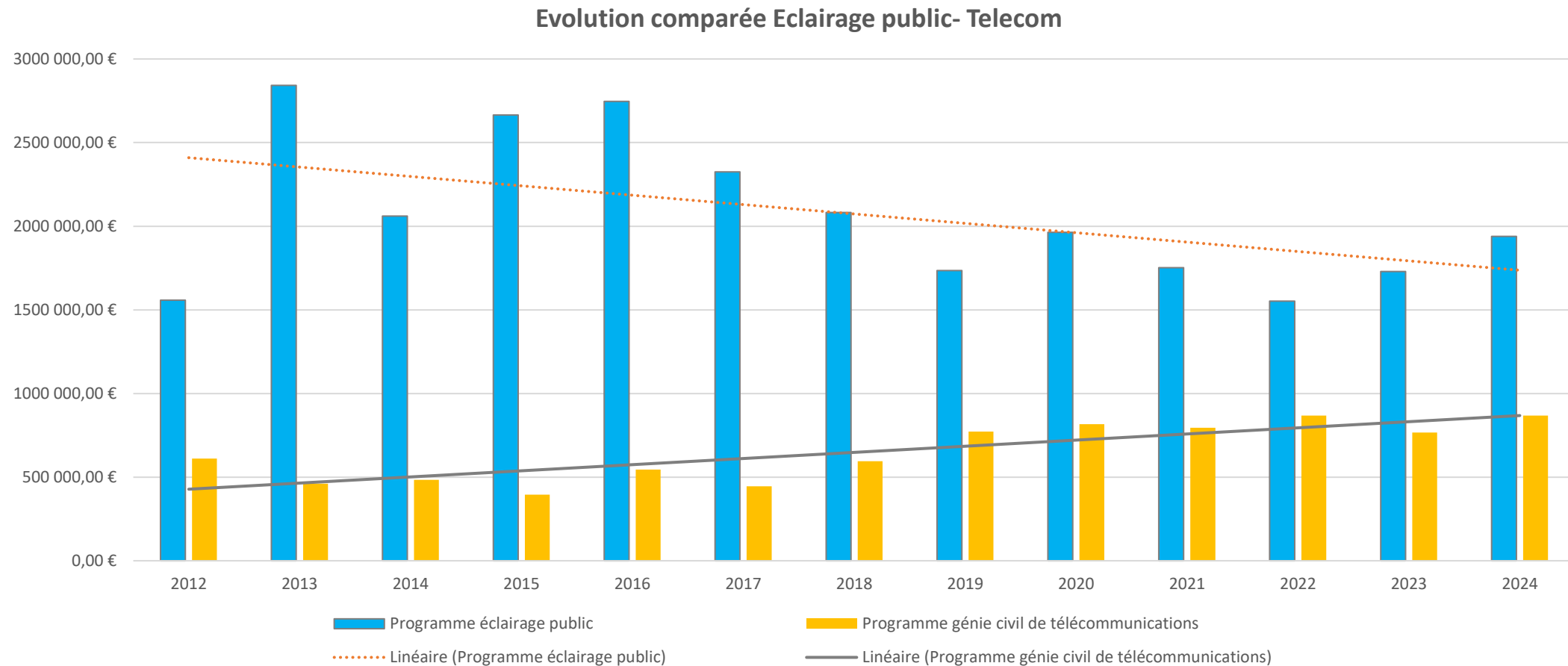
Évolution des travaux sous mandat (éclairage public+ télécom) :



Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

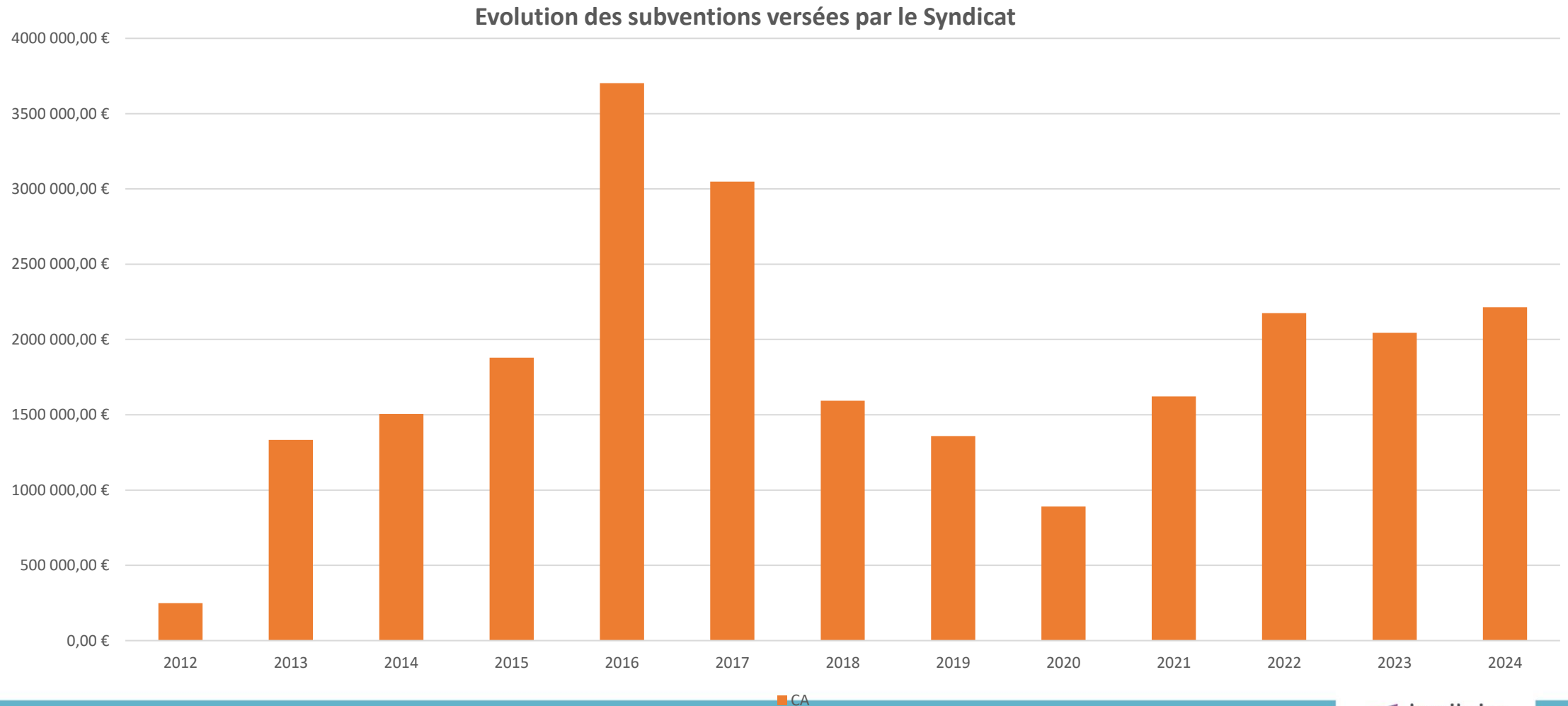
Évolution des travaux sous mandat (éclairage public et télécom) :



Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

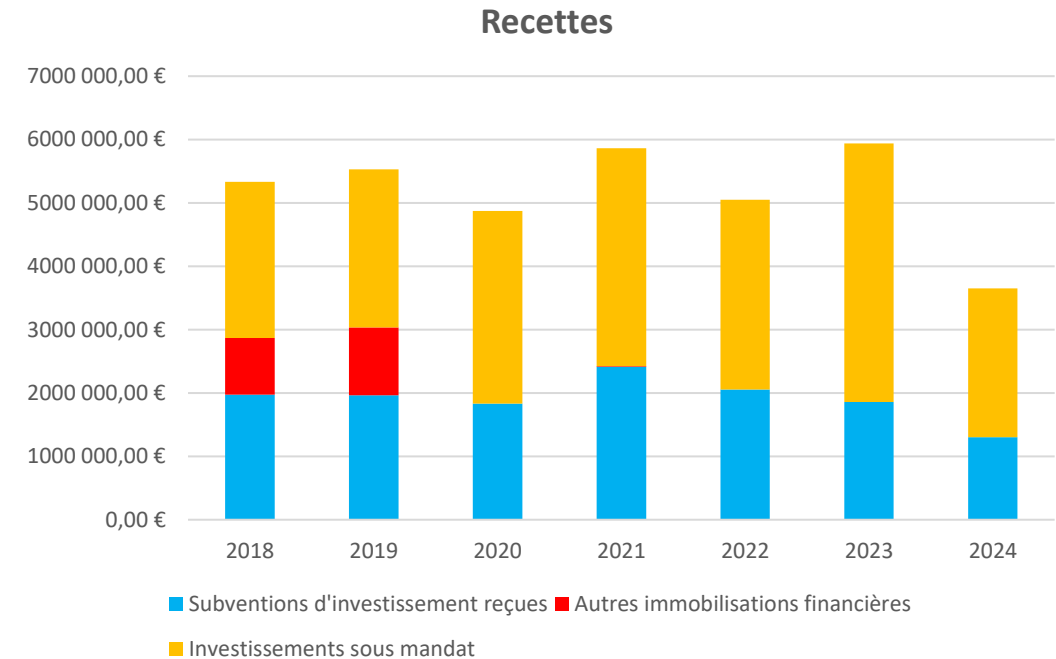
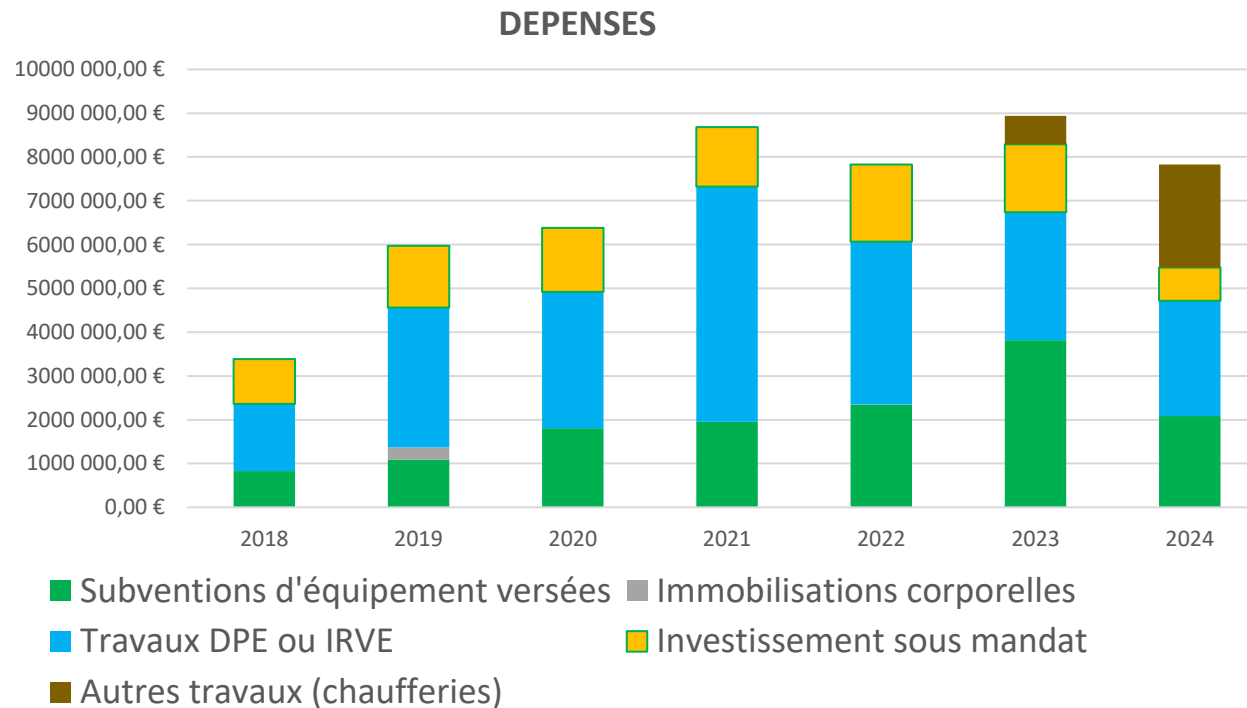
Évolution subventions versées :



Les résultats financiers 2024

Investissement du budget principal

Évolution des restes à réaliser :



Avis de la commission

Les résultats financiers 2024

Désignation du budget annexe	Exploitation en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2023
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Conseil	135 688,99	128 460,48	-7 228,51	0	0	0,00	-7 228,51	9 092,48
Prestations de services	266 743,10	265 462,89	-1 280,21	0	0	0,00	-1 280,21	0,00
Chaufferie de Scey	314 289,07	174 728,48	-139 560,59	188 249,39	139 183,45	-49 065,94	-188 626,53	-232 156,67
Chaufferie de Gy	118 120,27	92 974,65	-25 145,62	248 608,61	42 487,00	-206 121,61	-231 267,23	-5 119,53
Chaufferie de Marnay	329 090,46	191 083,14	-138 007,32	54 154,82	71 604,07	17 449,25	-120 558,07	-105 767,70
Production électrique renouvelable	84 212,23	7 484,67	-76 727,56	139 543,96	558 042,11	418 498,15	341 770,59	71 713,71
IRVE	390 175,91	359 694,10	-30 481,81	701 456,95	525 432,03	-176 024,92	-206 506,73	-265 775,00

Le résultat du budget de Scey est à compléter des RAR : + 75 607,32 €

Le résultat du budget de Gy est à compléter des RAR : + 214 050,00 €

Les résultats financiers 2024

Budgets annexes

Budget conseil :

Une contribution de l'Etat au titre du **Fonds Vert** et les cotisations de fin d'opération des communes ont permis de couvrir le retard de versement de l'aide ACTEE.

Budget prestations de services :

- Une partie de l'activité du service, est portée par les prestations assurées au titre de **l'Assistance aux communes** pour les chaufferies bois, projets de rénovation énergétique et, surtout, l'accompagnement des audits énergétiques. Les dépenses tiennent également compte des dépenses **d'audits énergétiques offertes** aux adhérents du service CEP (Conseil en Energie Partagé) pour lesquels une subvention du Conseil Régional a été perçue (112 000 €).
- Les prestations de maintenance éclairage public sont compensées par les cotisations des communes et les subventions **Lum'ACTEE**.

Les résultats financiers 2024

Budgets annexes

Budgets chaufferies :

Scey sur Saône :

On constate un fort déficit en exploitation (-139 560,59 €) en raison d'une part de l'augmentation générale de coûts d'exploitation et à la hausse différée des tarifs consécutives et, d'autre part, d'un surcoût d'exploitation lié à l'incendie de la chaufferie. Le déficit d'investissement (-49 065,94 €€) est lié aux travaux d'extension pour lesquelles les subventions n'ont pas encore été perçues (prévues en RAR).

Gy :

Une exploitation en léger déficit et un fort déficit d'investissement (206 121,61 €) lié aux travaux d'extension pour lesquelles les subventions n'ont pas encore été perçues (prévues en RAR).

Les résultats financiers 2024

Budgets annexes

Marnay :

Un déficit **conséquent** d'exploitation en raison de travaux de réparation importants et en raison de l'augmentation générale de coûts d'exploitation à tous les niveaux. L'excédent d'investissement constitue une provision pour les grosses réparations.

Budget production électrique renouvelable :

Les recettes liées à plusieurs **centrales n'ont pas encore été perçues** cette année ce qui explique une augmentation du déficit de fonctionnement.

La section d'investissement prend en compte les factures liées à la construction de plusieurs centrales photovoltaïques.

Les résultats financiers 2024

Budgets annexes

Budget IRVE :

On constate un **déficit en exploitation réduit** (- 30 481,81 €) grâce à la prise en compte des frais de maîtrise d'œuvre (FIMO) subventionnés ainsi que des **pénalités appliquées** à EDF et nos prestataires (pas de subvention d'équilibre versée par le budget principal, cette année).

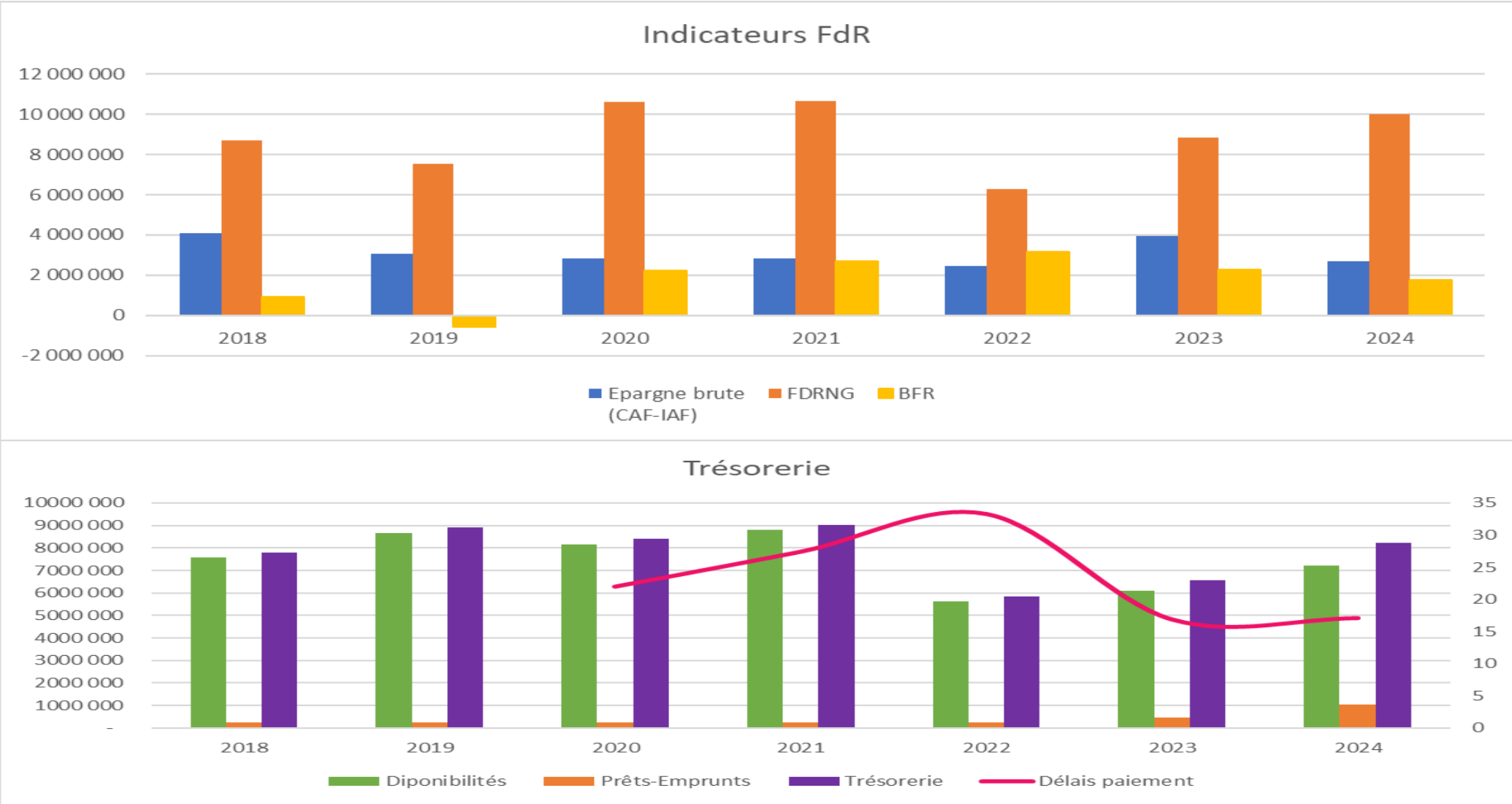
La section d'investissement est également déficitaire (-176 024,92 €) en attendant le **déploiement complet des bornes prévues au programme 2023-24** et le versement des subventions correspondantes.

Avis de la commission

Les indicateurs

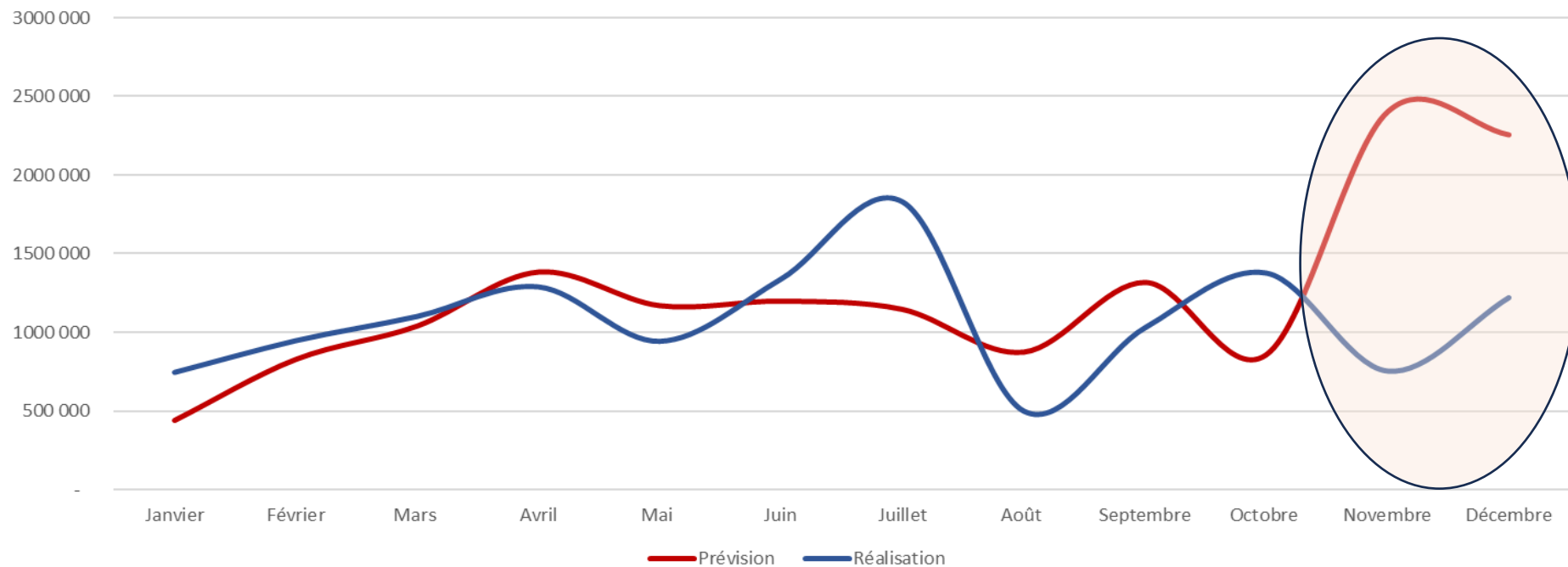
Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne brute (CAF-IAF)	4 077 883	3 081 156	2 820 172	2 814 602	2 469 420	3 946 200	2 714 142
FDRNG	8 716 304	7 516 766	10 604 158	10 635 446	6 296 965	8 846 778	9 984 522
BFR	908 979	- 551 746	2 206 685	2 679 594	3 145 064	2 293 307	1 748 531
Variation FDR		- 1 199 538	3 087 392	31 288	- 4 338 481	2 549 813	1 137 744
Diponibilités	7 573 506	8 662 775	8 172 206	8 788 635	5 612 212	6 083 471	7 201 992
Prêts-Emprunts	236 000	236 000	236 000	236 000	246 000	470 000	1 034 000
Trésorerie	7 809 506	8 898 775	8 408 206	9 024 635	5 858 212	6 553 471	8 235 992
Variation tréso		1 089 269	- 490 569	616 429	- 3 166 423	695 259	1 682 521
Délais paiement			22	27.41	33.25	16.92	17.13

Le Fonds de Roulement et la Trésorerie

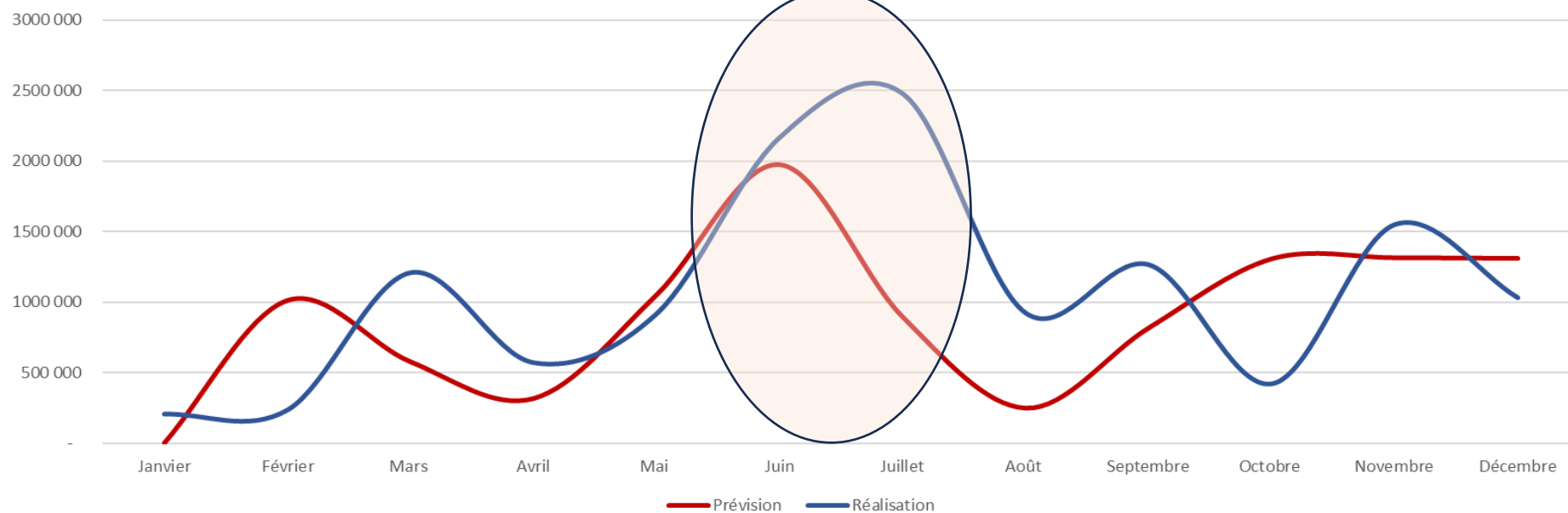


Une année d'investissements au SIED70

Dépenses d'investissements



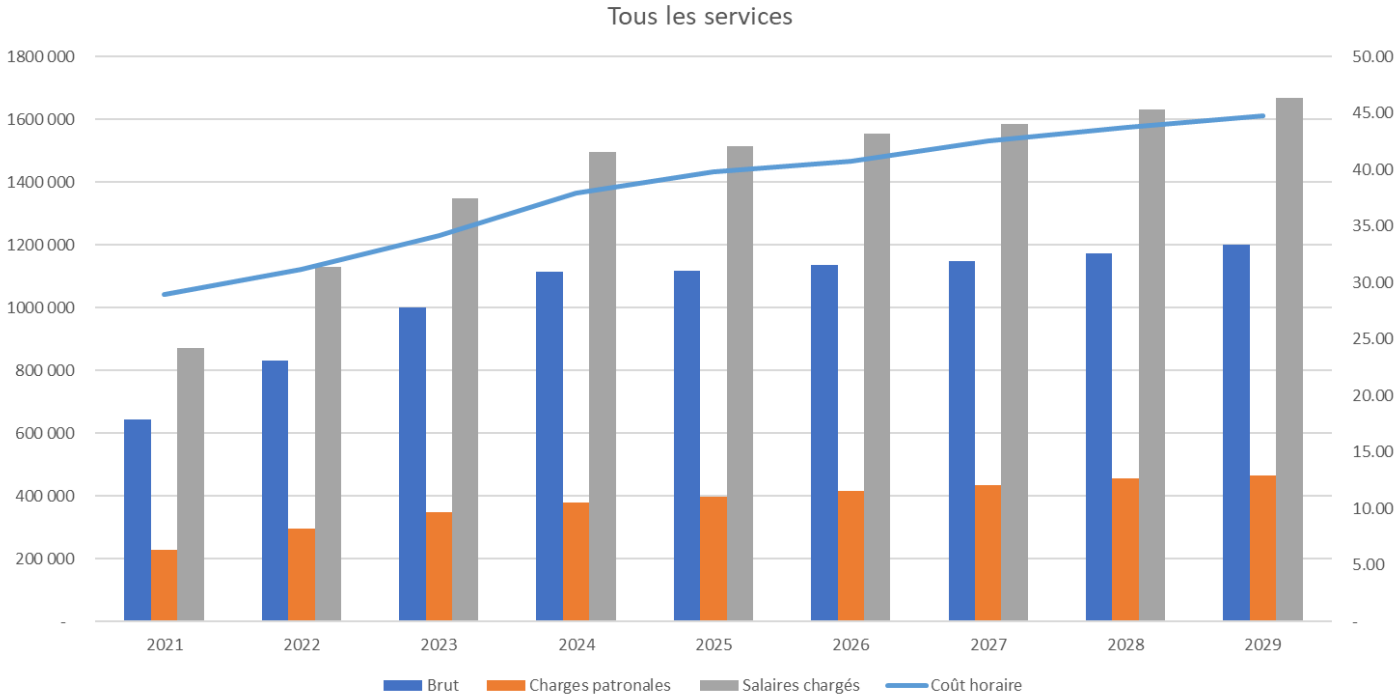
Recettes d'investissements



La masse salariale

Tous services	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Brut	643 896	833 371	1 000 646	1 114 513	1 117 142	1 137 868	1 149 369	1 173 147	1 201 085
Charges patronales	227 745	297 629	348 697	380 332	397 593	415 665	436 125	457 453	467 128
Salaires chargés	871 641	1 131 000	1 349 343	1 494 844	1 514 735	1 553 533	1 585 494	1 630 601	1 668 214
Nbre h	30 138	36 270	39 512	39 372	38 086	38 086	37 282	37 282	37 282
Coût horaire	28.92	31.18	34.15	37.97	39.77	40.79	42.53	43.74	44.75

Chapitre	2021	2022	2023	2024
% écart/réel	0.4%	-0.5%	-0.6%	0.1%



Impact CNRACL
(+3% an)

2025 : + 10 856€
 2026 : + 28 502€
 2027 : + 42 103€
 2028 : + 56 338€

Principe méthodologique « Chapeau »

Les résultats financiers 2024 Budget vert (Méthodologie I4CE « Institute for Climate Economics »)

1. Identification des dépenses et des recettes pertinentes

- Cela inclut toutes les lignes budgétaires susceptibles d'avoir un impact (positif ou négatif) sur l'environnement.
- Par exemple : subventions pour les énergies renouvelables, taxes sur les carburants fossiles, projets d'infrastructure, etc.

2. Définition des critères d'évaluation environnementale

- Les critères sont basés sur des objectifs environnementaux spécifiques, tels que :
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre.
 - Préservation de la biodiversité.
 - Promotion de l'économie circulaire.
 - Lutte contre la pollution de l'air, de l'eau et des sols.

3. Classement des impacts selon une échelle graduée

- Chaque dépense ou recette est évaluée selon son impact environnemental, sur une échelle prédéfinie. Par exemple :
 - **Impact positif important** : Contribution significative aux objectifs environnementaux.
 - **Impact positif modéré** : Effets bénéfiques mais limités.
 - **Impact neutre** : Pas d'effet notable.
 - **Impact négatif** : Détérioration des conditions environnementales.
 - **Impact négatif important** : Effet nuisible majeur.

Les résultats financiers 2024

Budget vert

Deux annexes : Atténuation - Adaptation

1. Objectifs principaux

- **Annexe Atténuation :**

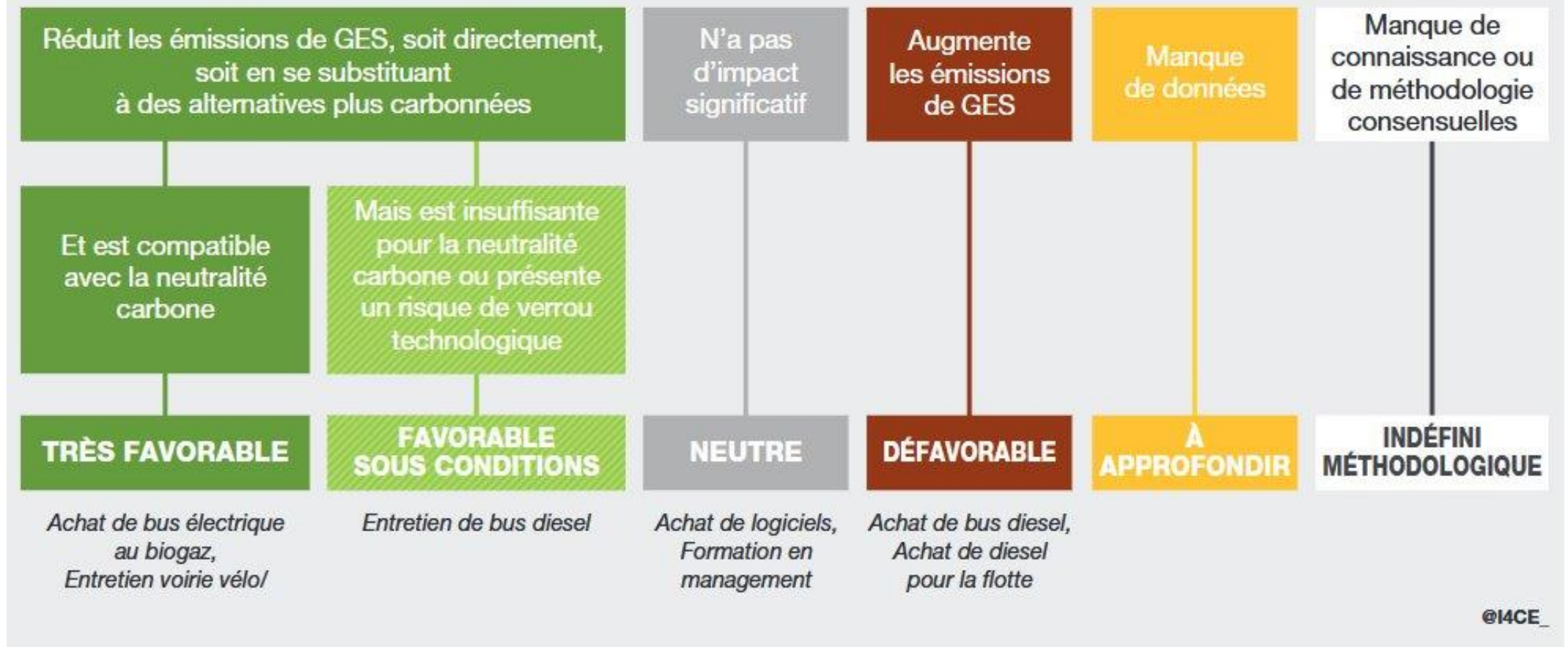
- L'objectif est de **réduire ou éviter les émissions de gaz à effet de serre (GES)**. Elle concerne les politiques et actions qui contribuent directement ou indirectement à limiter l'ampleur du changement climatique en s'attaquant à ses causes.
- Exemples :
 - Transition énergétique (énergies renouvelables, efficacité énergétique).
 - Décarbonation des transports, de l'industrie et des bâtiments.
 - Réduction des émissions agricoles et gestion des déchets.

- **Annexe Adaptation :**

- L'objectif est de **renforcer la résilience et la capacité à faire face aux impacts du changement climatique**. Cela inclut les actions qui permettent aux écosystèmes, infrastructures et communautés de s'adapter aux risques climatiques existants ou prévus.
- Exemples :
 - Prévention des inondations (digues, bassins de rétention).
 - Agriculture climato-résiliente (variétés résistantes à la sécheresse).
 - Planification urbaine pour lutter contre les îlots de chaleur.
 - Santé publique face aux vagues de chaleur et aux maladies émergentes.

Les résultats financiers 2024

BUDGET VERT : ARBRE DE DECISION POUR LA CLASSIFICATION D'UNE DEPENSE



Les résultats financiers 2024

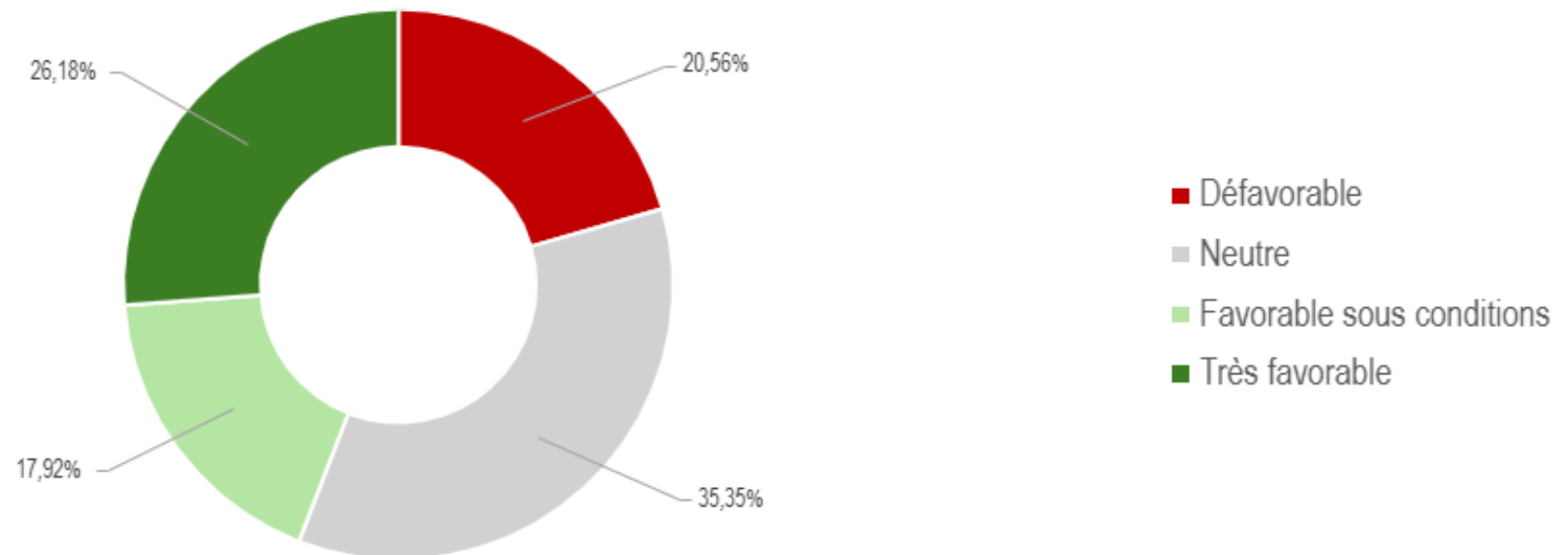
Obligation réglementaire de présenter un « budget vert » au compte administratif 2024 sur le **budget principal** (en investissement)

Budget vert

Annexe 1

Atténuation

Dépenses d'investissements



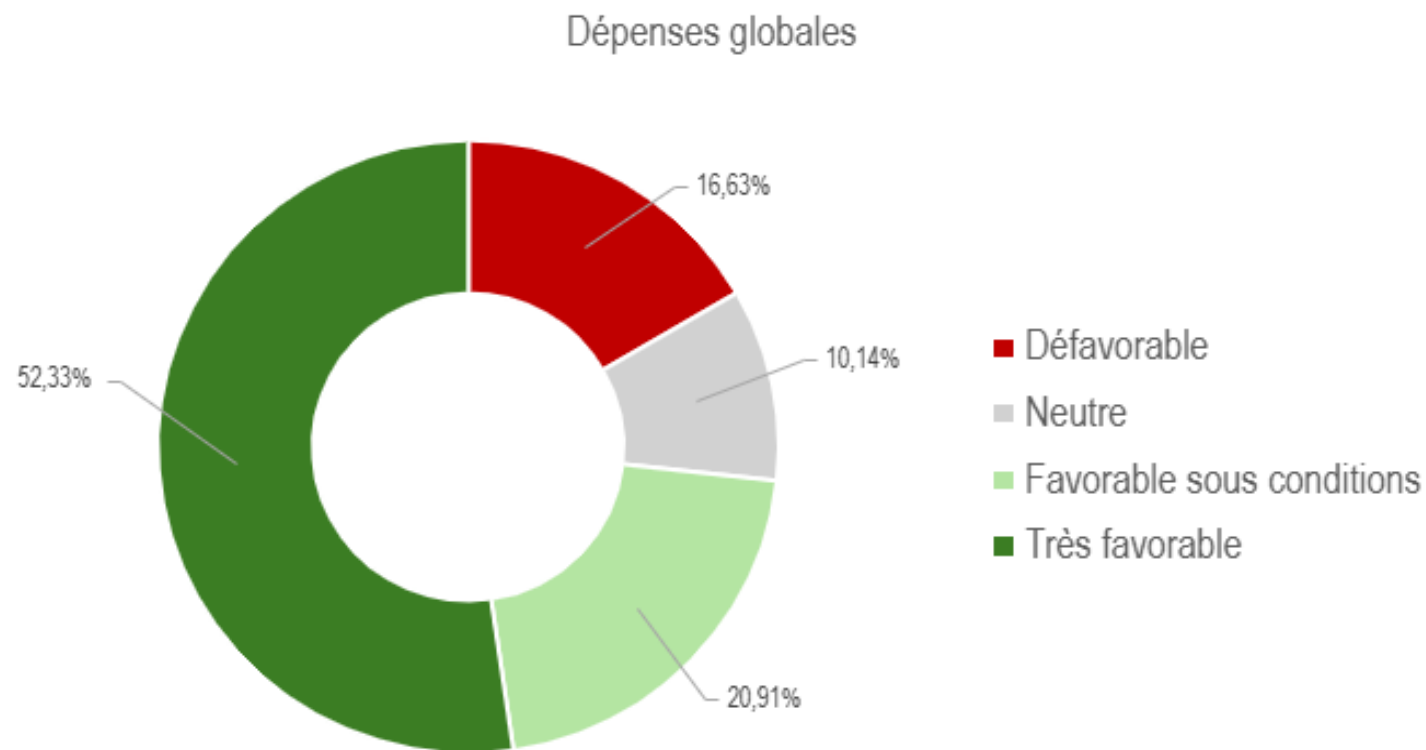
Les résultats financiers 2024

Simulation sur nos **chaufferies (Scey, Gy et Marnay)** au compte administratif 2024
(en investissement et fonctionnement)

Budget vert

Annexe 1

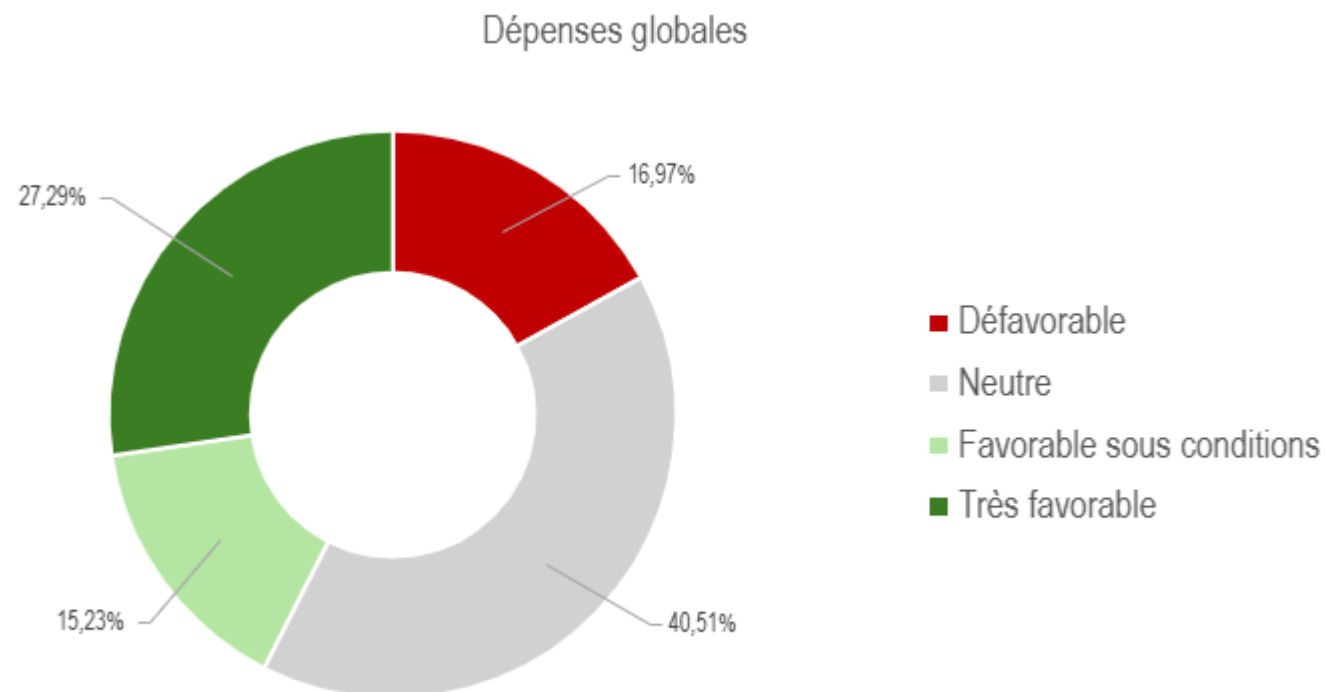
Atténuation



Les résultats financiers 2024

Simulation sur tous les budgets au compte administratif 2024
(investissement et fonctionnement)

Budget vert
Annexe 1
Atténuation



Les résultats financiers 2024

Affectation de résultat

Budget	Résultats de clôture		Propositions d'affectations				
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Couverture des besoins de financement en investissement	Reprise en excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en déficit de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en excédent d'investissement	Reprise en déficit d'investissement
Principal	6 137 662,03 €	3 584 655,05 €	588 738,22 €	5 548 923,81 €	/	3 584 655,05 €	/
Conseil	-7 228,51 €	0,00 €	/	/	7 228,51 €	/	/
Prestations de services	-1 280,21 €	0,00 €	/	/	1 280,21 €	/	/
Chaufferie de Scey	-139 560,59 €	-49 065,94 €	/	/	139 560,59 €	/	49 065,94 €
Chaufferie de Gy	-25 145,62 €	-206 121,61 €	/	/	25 145,62 €	/	206 121,61 €
Chaufferie de Marnay	-138 007,32 €	17 449,25 €	/	/	138 007,32 €	17 449,25 €	/
Production électrique renouvelable	-76 727,56 €	418 498,15 €	/	/	76 727,56 €	418 498,15 €	/
IRVE	-30 481,81 €	-176 024,92 €	/	/	30 481,81 €	/	176 024,92 €

Comprend la
couverture du
déficit des
restes à réaliser

Avis de la commission

Le budget primitif 2025

Généralités

Le budget principal repose principalement sur les recettes suivantes :

- Accise de sur la Consommation d'Electricité (ex TICFE)
- Redevances de concession
- PCT (Part Couverte par les Tarifs)
- les aides du FACÉ (Fonds d'Aide aux Collectivités pour l'Electrification rurale)
- les contributions des demandeurs et diverses subventions
- Vente de CEE
- l'excédent global de clôture

Le budget primitif 2025

Généralités

Les dépenses concernent essentiellement :

- les rémunérations du personnel
- les charges générales liées au bon fonctionnement des services
- les investissements sur les réseaux d'électricité, les contributions aux budgets annexes, les opérations sous mandat (EP et télécom) et les subventions
- les immobilisations corporelles (véhicules, bâtiments, informatique , ...)
- les prêts aux budgets annexes pour le développement des EnR, les IRVE ou encore participation SEM et SAS
- les premières dépenses liées aux constructions de chaufferies (études)

Le budget primitif 2025

Fonctionnement

- Ce budget repose sur un total de recettes de fonctionnement de **14 310 862,74 €** comprenant principalement l'**excédent global** de clôture 2024 (5 548 923,81 €), l'**accise** (3 500 000 €, chiffre qui ne tient pas compte de la somme réclamée à l'Etat) et les redevances de concession R1 (592 000 €).
- Les dépenses de fonctionnement sont de **11 196 468,82 €** dont 4 275 108,68€ pour financer l'investissement et 4 210 646,65 € de dotations aux amortissements.
- Elles tiennent compte également de **participations supplémentaires** aux budgets annexes nécessaires pour faire face aux services mis en œuvre par le syndicat dans le domaine des IRVE, de la maintenance d'éclairage public et des groupements d'achat d'énergie ainsi que de l'accroissement de l'activité liée aux sollicitations de ses adhérents qui concerne les **énergies renouvelables** (photovoltaïque, chaufferies bois), **le conseil aux communes** (Econome de Flux et CFP).

Le budget primitif 2025

Fonctionnement

→ Les estimations des charges de personnel envisagées pour les budgets annexes sont les suivantes :

Budgets	Dépenses
annexe "Conseil"	123 500,00 €
annexe "Prestations de service"	136 000,00 €
annexe "Chaufferie de Scey"	12 498,00 €
annexe "Chaufferie de Gy"	5 600,00 €
annexe "Chaufferie de Marnay"	10 600,00 €
annexe "électricité renouvelable"	11 500,00 €
annexe "IRVE"	23 000,00 €
annexe "chaufferies"	1 350,00 €
Totaux	324 048,00 €

→ Le budget principal devrait être amené à **compléter le financement** du service IRVE, de la maintenance d'éclairage public, du conseil aux communes et devra compenser la participation du SIED 70 pour la **gratuité des audits énergétiques** (28 000 €).

Le budget primitif 2025

Investissement

- Outre les amortissements, les dépenses et recettes d'investissement sont déterminées, à partir de l'autofinancement du SIED 70, des recettes envisagées basées sur les aides du compte d'affectation spécial « Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale » (FACÉ) de 2024, le financement des concessionnaires (PCT, R2, Article 8, ...) et les participations des demandeurs de travaux calculées.
- Ces dépenses et recettes peuvent être estimées, pour l'essentiel, comme il est indiqué sur le tableau ci-après, dans lequel le programme d'aménagement esthétique est revu à un niveau conforme à l'appel à projets lancé pour 2025.

PRO- GRA M- MES	TRAVAUX	Montant global TTC des travaux	Montant global HTVA des travaux du programme	Montant HT des travaux facturés par entreprises	Montant des travaux en régie	Montant minimum HT des travaux subvention- nables par le FACÉ	Ventilation des ressources					Participation du SIED 70
							TVA récupérée	FACÉ	Advenir	Conces- sionnaires	Demandeurs de travaux	
TRAVAUX SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE												
FACE	tranche A/B : renforcement	1 727 000 €	1 460 000 €	1 333 300 €	126 700 €	1 457 250 €	267 000 €	1 165 800 €	0 €	0 €	0 €	294 200 €
	tranche A/B : extension	237 000 €	200 000 €	182 600 €	17 400 €	195 125 €	37 000 €	156 100 €	0 €	0 €	0 €	43 900 €
	tranche S : sécurisation fils BT nus	982 000 €	830 000 €	758 000 €	72 000 €	821 875 €	152 000 €	657 500 €	0 €	0 €	0 €	172 500 €
	tranche S' : sécu- risation petits fils BT nus	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €
	tranche C : aména- gement esthétique	1 183 000 €	1 000 000 €	913 200 €	86 800 €	436 750 €	183 000 €	349 400 €	0 €	0 €	400 000 €	250 600 €
syn- dical	renforcement et sécurisation hors FACÉ	0 €	0 €	0 €	0 €	/	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	aménagement esthétique A8	1 029 000 €	870 000 €	794 500 €	75 500 €	/	159 000 €	0 €	0 €	348 000 €	348 000 €	174 000 €
	aménagement es- thétique hors A8 et FACÉ	0 €	0 €	0 €	0 €	/	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Suppression de cabines hautes	71 000 €	60 000 €	53 500 €	6 500 €		11 000 €	0 €	0 €	21 400 €	0 €	38 600 €
	extension avec PCT (sans R2 dans 2 ans)	1 910 000 €	1 615 000 €	1 474 900 €	140 100 €	/	295 000 €	0 €	0 €	646 000 €	888 000 €	81 000 €
	extension hors PCT (avec R2 dans 2 ans)	893 000 €	755 000 €	689 500 €	65 500 €	/	138 000 €	0 €	0 €	0 €	415 000 €	340 000 €
Totaux des travaux sur le réseau d'électricité		8 032 000 €	6 790 000 €	6 199 500 €	590 500 €	2 911 000 €	1 242 000 €	2 328 800 €	0 €	1 015 400 €	2 051 000 €	1 394 800 €

Le budget primitif 2025

Investissement

PRO- GRA M- MES	TRAVAUX	Montant global TTC des travaux	Montant global HTVA des travaux du programme	Montant HT des travaux facturés par entreprises	Montant des travaux en régie	Montant minimum HT des travaux subvention- nables par le FACÉ	Ventilation des ressources					Participation du SIED 70
							TVA récupérée	FACÉ	Advenir	Conces- sionnaires	Demandeurs de travaux	
INVESTISSEMENTS SOUS MANDAT : Autres programmes syndicaux :												
S _{EP}	Eclairage public : optimisation	2 887 850 €	2 441 850 €	2 230 000 €	211 850 €	/	0 €	0 €	0 €	0 €	1 676 000 €	1 211 850 €
	Eclairage public	1 064 000 €	900 000 €	821 900 €	78 100 €	/	0 €	0 €	0 €	0 €	863 000 €	201 000 €
S _{GCT}	Génie civil de communications électroniques	887 000 €	750 000 €	684 900 €	65 100 €	/	0 €	0 €	0 €	0 €	821 900 €	65 100 €
Totaux des travaux réalisés pour le compte de tiers		4 838 850 €	4 091 850 €	3 736 800 €	355 050 €		0 €	0 €	0 €	0 €	3 360 900 €	1 477 950 €
<u>TOTAUX GENERAUX</u>		12 870 850 €	10 881 850 €	9 936 300 €	945 550 €	2 911 000 €	1 242 000 €	2 328 800 €	0 €	1 015 400 €	5 411 900 €	2 872 750 €

Le budget primitif 2025

Investissement

- La prise en compte des restes à réaliser de l'exercice 2024 nécessite de prévoir l'excédent d'investissement correspondant.
- Cette section prend également en compte les **subventions** versées aux communes et EPCI (3.5 M€) pour la maîtrise de l'énergie de l'éclairage public et les chaufferies bois ainsi que **des prêts (remboursables sur 20 ans)** du budget principal aux budgets annexes (budgets production d'électricité d'origine renouvelable et IRVE, chaufferies (si inférieur à 100 000 €)) (857 000 € environ).
- Elle prévoit, en outre, les premières dépenses nécessaires à la rénovation thermique du siège social (soumis au **décret tertiaire**), la construction **d'ombrières photovoltaïques** sur son parking et la participation à **l'augmentation en capital** de la **SEM** approuvée en décembre 2024.

Le budget primitif 2025

Le budget principal

Le budget principal 2025 se présente ainsi :

→ en fonctionnement :

Dépenses : 11 196 468,82 €

Recettes : 14 310 862,74 €

→ en investissement :

Dépenses : 21 528 265,33 € (+RAR : 4 173 393,27 €)

Recettes : 25 701 658,60 €

Avis de la commission

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

- **Un nouveau Budget « Chaufferies »** destiné à intégrer **l'ensemble** des activités des nouvelles chaufferies (Apremont, Champlitte, Coisevaux, Dampierre sur Salon, Frotey-les-Vesoul, Gevigney et Mercey, Moimay, Neurey-les-la-Demie pour 2025) sera créé : Obligation depuis jurisprudence de la CAA de Nantes du 8 janvier 2021 qui a inversé la doctrine de la DDFIP en avril 2022.
- **SPIC** (Service Public d'Intérêt Commercial)
Pour mémoire, les SPIC gérés en régie sont dotés d'une comptabilité distincte du budget général, sous la forme d'un budget annexe, où les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer **sans subvention du budget général** (Comptabilité M4).
- Pour les 3 chaufferies existantes (**Scey, Gy et Marnay**), les budgets ayant déjà été ouverts pour l'année 2025, la fusion des budgets se fera en 2026.

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

- Ce **Budget « Chaufferies »** prévoit essentiellement les études et travaux de construction pour **10 600 000 €** environ.
- Ces travaux seront compensés par des subventions de
 - l'ADEME (**CCRT-Fonds chaleur**) : 3,5 M€ (+121 000 € d'aide directe pour les études),
 - Région (**FEDER-Europe**) : 2,2 M€,
 - Etat (**DSIL-CRTE**) : 371 000 €
 - CEE **Coup de Pouce** : 3 M€et pour le reste à charge :
 - Prêt bancaire : 1,1 M€
 - Prêt budget principal : 200 000 € (si reste à charge inférieur à 100 000 €)
- **Les besoins de trésorerie** seront couverts par le budget principal (estimation des besoins de l'ordre de **4 M€**).

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Désignation	Montant HT (travaux + ingénierie)	Note d'opportunité ou Etude de	DM Transfert de compétenc	Notification MOe	APD	DCE	Remise des offres Travaux	OS préparation + travaux	Mise en service
Chaufferie de Apremont	435 000,00 €	14/03/2022	05/05/22	08/03/2023	juil-23	févr-24	avr-24	juin-24	avr-25
Chaufferie de Moimay	1 060 000,00 €	26/06/2017	21/06/19	14/04/2022	mai-23	avr-24	mai-24	janv-25	nov-25
Chaufferie de Dampierre-sur-Salon	1 680 000,00 €	06/01/2023	30/01/23	04/09/2023	févr-24	août-24	nov-24	janv-25	nov-25
Chaufferie de Gevigney-et-Mercey	1 140 000,00 €	23/01/2021	22/10/21	01/09/2022	déc-23	juin-24	nov-24	mars-25	mars-26
Chaufferie de Coisevaux	620 000,00 €	09/05/2022	08/06/22	05/01/2023	oct-23	oct-24	févr-25	mai-25	avr-26
Chaufferie de Neurey-lès-la-Demie	2 280 000,00 €	16/03/2023	17/02/23	05/09/2023	août-24	mars-25	juin-25	août-25	juin-26
Chaufferie de Frotey-les-Vesoul	2 030 000,00 €	24/02/2023	28/03/23	16/05/2024	sept-24	avr-25	juin-25	août-25	août-26
Chaufferie de Champlitte	1 660 000,00 €	09/02/2023	16/03/23	13/09/2023	sept-24	avr-25	juil-25	nov-25	sept-26
Chaufferie de Faverney	1 660 000,00 €	08/11/2022	15/05/23	28/05/2024 - APS en cours	juin-25	déc-25	mars-26	mai-26	juil-27
Chaufferie de Lure	4 800 000,00 €	13/02/2023	03/07/23	19/12/2024 - mission ATMO en cours	avr-25 (programme)		mai-26 (notification équipe MGP)		nov-27
Sous-total chaufferies	17 365 000,00 €								

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

- **Le Budget « Conseil »** intègre les dépenses liées aux activités de Conseil (salaires des **CFP, économe de flux**) couvertes en partie par les cotisations et les subventions ACTEE. L'équilibre du budget nécessitera une **contribution du budget principal cette année (37 000 €)**.
- **Le Budget « Prestation de service »** intègre, outre les audits énergétiques et les prestations du service MDE-EnR, les prestations de maintenance d'éclairage public proposées aux communes. **Les audits énergétiques (100 000 € environ)** sont financés à 30 % par le budget principal pour une adhésion au service CEP. Ces derniers sont également financés en partie par le Conseil Régional et ACTEE. Les charges de personnel (136 000 €) relatives à la maintenance d'éclairage public **devraient être couvertes** par les tarifs pratiqués avec les subventions ACTEE attendues. **Une subvention d'équilibre** du budget principal **reste cependant nécessaire** (28 000 € environ).

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

→ Le budget de la « chaufferie de Scey »

Après l'incendie qui a touché la chaufferie en fin d'année 2023, ce budget prévoit de **fortes dépenses en fonctionnement** pour les réparations estimées à ce jour (120 000 €). Elles sont compensées par les ventes de chaleur et le **remboursement de l'assurance**. En investissement, il est prévu les travaux pour une **3^{ème} extension** (vers la maison médicale) et le solde de l'extension vers la médiathèque et les subventions attendues pour ces extensions (75 000 €).

→ Le budget de la « chaufferie de Gy »

Outre les recettes et dépenses de fonctionnement (équilibrées à 157 000 €), ce budget prévoit, en investissement, le **solde des travaux de l'extension** vers l'EHPAD et des travaux de grosses réparations avec les recettes correspondantes (260 000 €) (CEE Coup de pouce chauffage, Région) et **un prêt du budget principal** (78 000 €).

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

→ Le Budget de la « chaufferie de Marnay »

La section de fonctionnement s'équilibre à 375 000 € compte tenu **du fort déficit antérieur.**

La section d'investissement s'équilibre à 75 000 € environ pour permettre le remboursement de l'emprunt bancaire et des travaux de grosses réparations.

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

→ Le budget « production électrique renouvelable »

La section de fonctionnement prévoit les **recettes liées aux 8 installations** en service. En investissement, il est prévu la réalisation de projets photovoltaïques à hauteur de **839 000 €** environ, somme financée grâce au prêt consenti par le budget principal et le report de l'année précédente.

Il est rappelé que les prêts seront remboursés au budget principal, opération par opération, **sur 20 ans**, à compter de la mise en route de l'installation.

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

→ Le Budget IRVE

En fonctionnement, compte tenu des estimations de **fréquentation (stable)**, il est prévu des dépenses d'électricité à hauteur de 135 000 € et 112 000 € de frais de maintenance, de réparation et de location de terrain. La vente des prestations sera complétée **de subventions du budget principal (160 000 €)**.

L'investissement prévoit les dépenses pour la mise en place des dernières bornes du déploiement 2023 (**5 bornes de recharge rapide et 8 bornes à charge accélérées nouvelle génération**), compensées par une subvention du FACé et des aides d'Advenir avec **un prêt du budget principal** pour le reste à charge (180 000 €).

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

Budget	Fonctionnement ou exploitation		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Conseil	130 728,51 €	130 728,51 €	/	/
Prestations de services	384 353,46 €	384 353,46 €	/	/
Chaufferie de Scey	630 921,65 €	630 921,65 €	135 079,46 €	135 079,46 €
Chaufferie de Gy	157 046,00 €	157 046,00 €	260 012,99 €	260 012,99 €
Chaufferie de Marnay	374 755,42 €	374 755,42 €	75 721,95 €	75 721,95 €
Production électrique renouvelable	130 521,25 €	130 521,25 €	848 641,84 €	848 641,84 €
IRVE	417 689,35 €	417 689,35 €	635 933,14 €	635 933,14 €
Chaufferies	26 828,50 €	26 828,50 €	10 589 139,80 €	10 589 139,80 €

Le budget primitif 2025

Les budgets annexes

- > Il est rappelé qu'en l'absence de bénéfices générés, la trésorerie des budgets annexes nécessite chaque année des **avances de trésorerie** (remboursables) du budget principal. A prévoir pour 2025 :
- 700 000 € pour le budget de la chaufferie de Scey
 - 400 000 € pour le budget de la chaufferie de GY
 - 300 000 € pour le budget de la chaufferie de Marnay
 - **4 000 000 €** pour le budget « Chaufferies »
 - 100 000 € pour le budget EnR

Avis de la commission

Statuts

Evolution des statuts

- Demande de transfert de compétence "chaufferie bois et réseau de chaleur" de la commune de **Fontaine les Luxeuil** :
- investissement : **800 000 € HT**
 - puissance : 2X120 kW chaudières bois ou 120kW bois + 200 kW fioul
 - 317 ml de réseau
 - bâtiments à desservir : mairie, écoles, logements communaux, habitations privées

Evolution des statuts

- Des **Comité Locaux d'Energie (CLE)** informels seront programmés en fin de premier semestre 2025



Communication

Anniversaire - 30 ans SIED 70



Anniversaire - 30 ans SIED 70

→ **Date :** Samedi 27 septembre 2025

→ **Lieu :** Le Domaine Les 12 Ponts
D89 – Route d'Esprels
70110 PONT-SUR-L'OGNON

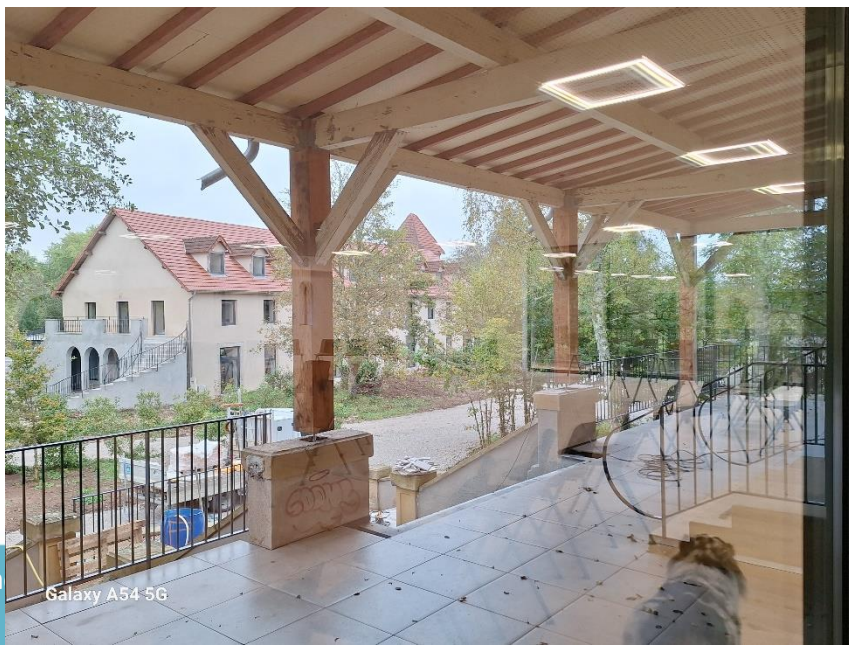


Anniversaire - 30 ans SIED 70

Présentation du site

- Un domaine de 8 hectares en bordure de rivière (privatisé pour le SIED 70)
- Capacité d'accueil : 700 personnes
- **2 grands bâtiments principaux :**
 - 1 bâtiment avec la **salle de réception** + **véranda** + grande **terrasse** (possibilité de mettre barnum) + cuisine équipée
 - 1 bâtiment avec **salle de conférence** (capacité 180 personnes) + **3 salles de réunion** (capacités 70 personnes / 40 personnes / 40 personnes)

Anniversaire - 30 ans SIED 70



Anniversaire - 30 ans SIED 70

→ Bâtiment avec la **grande salle de réception** et **terrasse**



Anniversaire - 30 ans SIED 70

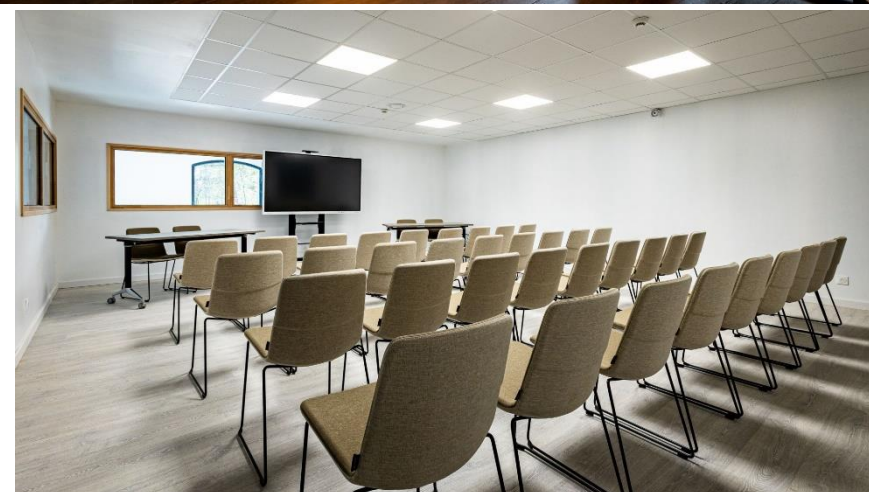
Salle de conférence :
capacité 180 personnes



Bar



3 salles de réunion capacité 70 personnes /
40 personnes / 40 personnes



Anniversaire - 30 ans SIED 70

Déroulé envisagé (horaires non contractuels)

- 14h00 : accueil des invités
- 14h00 : début questionnaire
- 14h30 : discours accueil
- 15h00 -17h00 : visites techniques
- 15h00-17h00 : ateliers
- 17h00 : conférence
- 17h45 : mot de clôture
- 18h00 : remise de prix
- 18h15 : conférence théâtralisée
- 19h00 : apéritif
- 19h30 : démonstration éclairage public
- 20h00 : repas dinatoire et animation musicale

Communication

→ Le nouveau **site Internet** du SIED 70 devrait être opérationnel avant la fin du 1^{er} semestre 2025

Communication

- Le SIED 70 sera présent au **Salon des Maires** de Vesoul le **vendredi 28 mars 2025** au Parc des expositions
- Le SIED 70 sera présent au **Carrefour des Collectivités** de Besançon le **jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2025**

Questions diverses

Syndicat Intercommunal d'Énergie Du Département de la Haute-Saône



**1, rue Max Devaux
70 000 VESOUL**



Tél : 03 84 77 00 00



**E-mail : contact@sied70.fr
Site internet : www.sied70.fr**

